

5782  
—  
6

Bonus

Bruselles -

Reçu en retour un tableau de  
Pieter Aertsen soumis à la Commission  
des Musées,

Bruxelles, le 9 fév. 1929



29 janvier 1929.

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous faire savoir que la résolution de la Commission d'Art Ancien, en sa séance d'hier, n'a pas été favorable à l'acquisition du tableau dont il s'agit dans votre lettre du 24 janvier courant.

Nous tenons ce tableau à votre disposition, dans les locaux de notre administration, rue du Musée, 9; il peut être retiré tous les jours de la semaine, de 9 1/2 à 12 et de 14 1/2 à 16 heures, contre reçu et sur présentation de la présente.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur Tonus

Avenue Brugman, 113,

Bruxelles.

RENÉ TONUS

LICENCIÉ EN ART ET

ARCHÉOLOGIE

BRUXELLES, LE 21 Janv. 1929.

113, AVENUE BRUGMANN, BRUXELLES.

TÉL. 44235

Monsieur le Conservateur en chef,

Je me permets de vous signaler qu'un amateur m'a confié un tableau de Pieter Aertsen, représentant l'Ecce homo, dans un paysage, en me priant d'en traiter la vente.

Comme cette œuvre me paraît avoir un intérêt documentaire et des mérites artistiques, dignes de retenir l'attention, j'ai cru bien faire en vous prévenant du fait.

Il s'agit du tableau reproduit dans l'ouvrage suivant: Kunstgeschichtliche Monographien IX; - Pieter Aertsen - von Johannes Sievers - Verlag K.W. Hirschmann Leipzig 1908 - planche 11. - Le prix de ce tableau est soixante mille francs.

Je me tiens à votre disposition, dans le cas, où vous désireriez voir ce tableau.

Je m'exuse du dérangement que je vous cause et vous prie, Monsieur le Conservateur en chef, d'agréer l'assurance de ma considération très distinguée,

Tonus.

Je vous prie de  
le faire voir à  
Monsieur le  
Conservateur en  
chef.